

Lozanne

Inauguration de la médiathèque

« Faisons de cette médiathèque le cœur battant du village »

Ce samedi 22 mars 2025, devant un parterre de personnalités, élus et habitants, le maire Christian Gallet a inauguré la nouvelle médiathèque.

De notre correspondant Jean-Luc Torrequadra

<https://c.leprogres.fr/politique/2025/03/24/faisons-de-cette-mediathèque-le-cœur-battant-du-village>



C'est Eva Sauron, maire du conseil municipal des enfants de Lozanne qui a eu la charge de couper le ruban inaugural. Photo Jean-Luc Torrequadra

« C'est une immense joie et une grande fierté. » Le maire Christian Gallet n'a pas caché sa satisfaction au moment d'inaugurer la nouvelle médiathèque.

« C'est l'aboutissement d'un projet ambitieux, porté par la volonté d'offrir à tous un espace moderne, accessible et tourné vers l'avenir », a-t-il poursuivi.

La structure en bois anciens de l'édifice n'est pas une décoration, mais la structure originale que les élus ont souhaité garder et qui date de sa construction en 1860. À l'origine, ce bâtiment a abrité les ateliers d'entretien des locomotives, puis le stockage des céréales pour les Moulins de Lozanne, une

salle d'entraînement pour le club sportif de Lozanne, le club de judo puis les sapeurs-pompiers volontaires.



« L'histoire ne fait que commencer »

Un tel projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui de la Région, l'État, la Drac, le Département et les services de la médiathèque du Rhône. Cette médiathèque est le fruit d'un travail collectif.

À l'étage, ont été créées une salle d'exposition et une autre pour les conférences qui abritera les séances du conseil municipal.



« L'histoire de cette médiathèque ne fait que commencer, poursuit le maire. Ce lieu n'existe que par et pour vous, habitants de Lozanne et des communes amies. Il vous appartient désormais de le faire vivre, de le fréquenter, d'y partager des instants de découverte. Ensemble, faisons de cette médiathèque un véritable cœur battant de la vie culturelle de Lozanne. »



En chiffres

Coût total de l'opération : 2,2 millions d'euros TTC

Subventions du Département : 80 000 € ; de la Région : 300 000 € ; de l'État : 527 511 €.

Voir aussi les photos du Progrès

<https://c.leprogres.fr/politique/2025/03/23/lozanne-la-nouvelle-mediathèque-inaugurée-par-les-elus>

